

Admission sélective en master 1 avec moins bonnes notes en L3

Par **Chloé557743**, le **06/01/2022** à **16:29**

Bonjour à tous,

Voilà je suis en L3 et je viens de passer mes partiels du S5 et j'ai vraiment l'impression d'avoir complètement raté 2 matières en particulier (l'une d'entre elles est le Droit des affaires qui compte beaucoup en Droit privé) et cela me démoralise beaucoup car je pense vraiment que cela va être des notes vraiment basses (pas plus de 4 ou 5 à mon avis étant donné qu'il s'agissait de cas pratique dans lesquels j'ai fait quasiment des hors sujet...)

J'ai obtenu ma L1 avec un peu plus de 13 et ma L2 avec 13,9 (avec mention bien grâce aux points du jury)

Je n'avais jusqu'ici pas eu l'impression d'avoir autant loupé un examen de toute ma licence et je n'ai jamais eu une seule note en dessous de la moyenne aux partiels au cours des 2 années précédentes.

J'ai bcp entendu dire que les notes de L3 comptent plus que les autres années et j'ai peur que les directeurs de M1 assimilent ces notes à un relâchement de ma part alors que j'avais vraiment travaillé ces 2 matières.

Également ne sachant pas vraiment vers quoi j'allais m'orienter en master, j'ai choisi Droit civil et LPDF comme matières à TD (Donc une matière de privé et une de public bien qu'assez transversale)

J'envisage maintenant de faire un master en Droit privé pensez-vous que mes choix de TD et l'apparition de ces mauvaises notes me desserviront beaucoup ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/01/2022** à **07:49**

Bonjour

[quote]

je pense vraiment que cela va être des notes vraiment basses (pas plus de 4 ou 5 à mon avis étant donné qu'il s'agissait de cas pratique dans lesquels j'ai fait quasiment des hors sujet...)

[/quote]

Parfois, on se fait de fausses idées et on est surpris au moment des résultats.

Cela dit, si vous avez vraiment cette note en Droit des affaires, il est clair que ça va être un gros handicap pour postuler dans les Masters de droit privé.

En revanche, pour les Masters de droit public, les jury observeront essentiellement vos notes dans les matières de droit public.

Par **Chloé557743**, le **07/01/2022 à 08:46**

Bonjour et merci beaucoup pour votre réponse,

Je ne me vois pas vraiment faire un master de Droit public bien que j'ai globalement de meilleures notes dans ce domaine. La seule matière qui m'intéresse vraiment en public c'est LPDF et je ne suis pas vraiment attiré par les débouchés offerts par ce type de Master.

Vous ne pensez pas qu'une telle note pourrait être compensée par mes résultats des années précédentes (qui n'ont jamais été en dessous de la moyenne) et celle du S6 en Droit privé (d'ailleurs j'ai entendu dire que les résultats du S6 n'étaient pas pris en compte depuis la réforme, est-ce vrai ?)

Je commence vraiment à désespérer, j'ai l'impression que tous mes efforts des années précédentes vont être ruinés par cette erreur

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/01/2022 à 09:56**

Pour le S6, vous allez en effet commencer à faire vos candidatures avant d'avoir les résultats. Voilà pourquoi on a tendance à dire qu'ils ne sont pas pris en compte.

Quel est votre projet professionnel ?

Par **Chloé557743**, le **07/01/2022 à 13:34**

Je suis assez perdue concernant mon orientation professionnelle.

J'ai envisagé devenir avocate mais après réflexion je ne suis pas sûre que ce soit fait pour moi.

Récemment, j'ai réfléchi à devenir juriste d'entreprise ou chargée de RH mais sans être certaine non plus de vouloir faire ça

C'est pourquoi je pensais que faire un Master de Droit privé (Droit privé général ou Droit social par exemple) me permettait de garder toutes ses portes ouvertes afin de mûrir mon choix.

D'autant plus que j'ai toujours apprécié le Droit civil.

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/01/2022** à **13:54**

[quote]

J'ai envisagé devenir avocate mais après réflexion je ne suis pas sûre que ce soit fait pour moi.

[/quote]

Avez-vous fait un stage ? C'est le seul moyen pour vous en rendre compte.

[quote]

Récemment, j'ai réfléchi à devenir juriste d'entreprise ou **chargée de RH**

[/quote]

Attention ! Pour être chargé de RH, il faut pas aller en Master Gestion des Ressources Humaines qui n'est pas un Master de droit.

Pour ce qui est d'intégrer un Master Droit privé général, je préfère attendre de connaître votre note exacte en "Droit des affaires" ainsi que votre moyenne générale, pour pouvoir vous conseiller.

Par **Chloé557743**, le **07/01/2022** à **14:17**

Oui j'ai eu l'occasion de faire un stage de 3 semaines dans un cabinet d'avocat. J'ai apprécié plusieurs choses notamment le fait qu'on ne fasse pas la même chose d'un jour à l'autre et on m'a fait étudier des dossiers vraiment intéressants.

J'ai d'ailleurs pu me rendre compte que les dossiers que je préférais étaient plutôt ceux qui traitaient de Droit de la famille et de Droit civil de manière générale.

Cependant le témoignage de mon maître de stage concernant les difficultés d'insertion dans la profession et les difficultés financières auxquelles on risque de faire face en tant qu'avocat m'ont un peu effrayée.

Également j'ai pu me rendre compte que c'était une profession assez éprouvante psychologiquement et à long terme je ne sais pas si je le supporterais.

Je pensais que les masters de Droit social ouvraient aussi vers des métiers RH ?

Du moins c'est ce que j'avais pu lire dans les débouchés sur les sites des différentes universités proposant ce master

Je vous tiendrai au courant concernant cette note... j'espère vraiment avoir des notes convenables en Droit des sûretés (où j'ai eu 13 en TD) et Droit du travail pour compenser cet échec.

Savez-vous si les master de Droit privé général sont particulièrement sélectifs ? J'ai cru comprendre qu'ils étaient beaucoup demandés

Par **Lexpedia**, le **08/01/2022** à **17:01**

Bonjour,

Si vous me permettez de vous donner un conseil, attendez vos notes !

Il est fréquent d'être démotivé après un partiel, mais souvent le résultat peut s'avérer meilleur qu'on ne le pensait !

Il est vrai que la troisième année de droit compte pour la sélection en Master, personne ne peut soutenir sérieusement le contraire. Toutefois, j'observe que vous aviez une bonne moyenne en L1 et L2. De plus, il me semble largement compréhensible de rater une matière lors d'un partiel. Rater une matière ne veut pas dire rater ses partiels. Et rater ses partiels ne veut pas dire qu'un élève est mauvais, surtout lorsqu'il a obtenu des résultats solides pendant les années précédentes !

En ce qui concerne votre projet professionnel, et votre potentielle orientation en tant que chargée RH, il existe en effet des doubles formations en droit du travail et gestion des ressources humaines. Si vous êtes intéressée par ce parcours, je vous conseille de vous renseigner sur ce genre de diplômes, lesquels sont très appréciés par les recruteurs !

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/01/2022** à **08:35**

Bonjour

Je rejoins Lexpedia.

Et comme je le disais, mieux vaut attendre de connaître vos résultats.

Par **Chloé557743**, le **10/01/2022** à **01:34**

Je vous remercie, et je vais tâcher de rester optimiste en attendant mes résultats !

Concernant les choix de TD, savez-vous si ils sont rédhibitoires ou importent peu pour les admissions en master ?

On m'avait conseillé d'opter pour une licence généraliste étant donné que j'étais perdue concernant mon orientation et que mon niveau était équivalent dans les 2 domaines mais maintenant que mon choix se précise un peu plus je me demande si c'était une bonne idée ... Certains masters indiquent d'ailleurs clairement dans les pré-requis « licence de Droit privé »

Pensez-vous que ce choix pourra me pénaliser ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/01/2022** à **08:08**

Bonjour

Pouvez-vous nous rappeler quelles matières vous suivez avec TD ?

Par **Chloé557743**, le **10/01/2022** à **11:21**

Oui,

J'ai pris Droit Civil (Droit des sûretés au S5 et des contrats spéciaux au S6) et Libertés publiques et Droits fondamentaux.

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/01/2022** à **11:53**

LPDF est de plus en plus considérée comme une matière relevant autant du droit privé que du droit public.

Dans votre lettre motivation, vous pourrez également justifier le fait que vous ayez pris LPDF en TD par votre envie initial de vous orienter vers la profession d'avocat.

Bref, il n'y a selon moi pas vraiment d'incohérence dans ce choix de matière.

Par **Chloé557743**, le **10/01/2022** à **14:08**

D'accord, je vous remercie !